

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2023

Compte rendu succinct

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mars à 18 heure, le Conseil Municipal de la Commune de WINGLES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien MESSENT, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Étaient présents : MM. Sébastien MESSENT, Georges KOPROWSKI, Virginie COLLART, Christophe DRUELLES, Marcel PART, Josette ROUSSEL, Anne TONNOIR, Jean-Marc BOUILLET, Claudian PHILIPPE, Brigitte BOULARD, Murielle FIEVET, Jean-François ANTONINI, Frédéric RICHARD, Sébastien ROBERT, Céline LECHANTRE, Lucie LELONG, Franck STENEGRE, Claude TROLIN, Thomas MORELLE

Étaient excusés : Nadia WACHOWIAK a donné pouvoir à Christophe DRUELLES, Delphine, MERTENS-CHARLEMAGNE a donné pouvoir Anne TONNOIR, Vincent PART a donné pouvoir à Marcel PART, Lucie DELPORTE a donné pouvoir à Georges KOPROWSKI, Céline DELEURY a donné pouvoir à Virginie COLLART, Marine BLONDEL a donné pouvoir à Josette ROUSSEL, Delphine GOLEC a donné pouvoir à Murielle FIVET, Lise TROLIN a donné pouvoir à Claude TROLIN, Mickaël BILLEBAULT a donné pouvoir à Thomas MORELLE

Etait absente : Karine GAROT

SECRETARE DE SEANCE : Jean-Marc BOUILLET

1/ Vote du Budget Primitif 2023 Ville

ANNULE ET REMPLACE

LA DELIBERATION 2023-10 du 24 MARS 2023

La séance ouverte, Monsieur le Maire demande à Monsieur Christophe DRUELLES, adjoint aux Finances de bien vouloir présenter le projet de budget primitif de l'exercice 2023 de la Ville.

L'intégralité du budget a été transmise aux membres du Conseil Municipal.

BUDGET VILLE

Section de fonctionnement :

Dépenses = 12 682 160,01 €

Recettes = 12 682 160,01 €

Section d'investissement :

Dépenses = 3 260 128.84 €

Recettes = 3 260 128.84 €

Les modifications relatives à l'article L.2123-14 du CGCT ont été apportées suite au conseil municipal du 24 mars 2023.

Après délibération, le Budget Primitif 2023 de la Ville est approuvé avec 24 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Thomas MORELLE, Claude TROLIN, Lise TROLIN et Mickaël BILLEBAULT).

Fin de séance 18h10